

Bénéficiaire de vos droits à la formation

Vous aimeriez suivre une des formations de L'aimant littéraire ? Être aidé financièrement ?

>>> Vous résidez en France

>>> Vous êtes salarié

Alors vous avez sans doute la possibilité de bénéficier d'un DIF

Attention : date limite le 7 mai 2010

Pour bénéficier de votre DIF cette année

Le DIF ou Droit Individuel à la Formation permet aux salariés de se constituer un crédit d'heures de formation de 20 heures par an, cumulables dans la limite de 6 ans pour les salariés à temps plein et de 120 heures quel que soit le nombre d'années pour les salariés à temps partiel. Sont exclus de ce dispositif les apprentis et les salariés en contrat de professionnalisation. Le calcul du financement reste simple : on multiplie le nombre d'heures de DIF acquis par 9,15 euros, soit une enveloppe de 183 euros par an.

Peuvent être suivies dans le cadre du DIF, entre autres l'action suivante : les actions d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances qui ont notamment pour objet d'offrir aux salariés les moyens d'accéder à la culture, de maintenir et de parfaire leur qualification et leur niveau culturel.

Nous vous rappelons à ce sujet que « L'esprit livre », à l'origine de L'aimant littéraire, est un centre de formation déclaré. Ses contrats relèvent de la formation professionnelle continue. A l'issue de votre formation, une attestation est délivrée aux stagiaires.

Pour en bénéficier, le salarié doit d'adresser une lettre de demande à son employeur. Télécharger ici un modèle de lettre de demande de DIF à votre employeur.

http://www.esprit-livre.com/cariboost_files/Modele_de_Lettre_de_demande_DIF.pdf

Vous trouverez de nombreuses informations sur ces sites :

<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/informations-pratiques,89/fiches-pratiques,91/formation-professionnelle,118/le-droit-individuel-a-la-formation,1071.html>

<http://www.droit-individuel-formation.fr>

<http://www.iciformation.fr>

Le e-learning offre une nouvelle liberté d'apprentissage. Le stagiaire choisit son rythme de progression, la fréquence de ses sessions de formation ; il pilote véritablement sa formation. L'usage des forums permet de retrouver la convivialité des échanges. L'esprit livre propose plusieurs types de formation en ligne

>>> Techniques d'écriture de la nouvelle et arts narratifs : du désir d'écrire à l'élaboration d'un recueil de nouvelles

http://www.cours-ecriture.org/images/stories/doc_word/formation_nouvelles_ann%E9e_1.pdf

>>> Un tutorat : accompagnement à la rédaction de votre manuscrit

<http://www.cours-ecriture.org/simpleform-telephonique/>

>>> Une formation d'animateur et d'intervenants en atelier d'écriture

http://www.cours-ecriture.org/images/stories/doc_word/formation_animateurs.pdf

Restant à votre disposition pour de plus amples informations.